

# La Chronique de L'Oppidum

Assemblée  
Mercredi 29 Mars  
Générale

Journal d'information trimestriel de l'A.S.C.O.T. - Numéro 40 - Mars 2001  
ISSN 1168.7908 - Le numéro 15 F - Abonnement 50 F - Imprimerie spéciale ASCOT  
CPPAP 73.128 - Directeur de publication : V. Quintin - Dépôt légal : 1er trim. 2001

## Echéances

En cette période électorale les candidats rivalisent de promesses : Quel avenir, quel aménagement pour les Côtes de Clermont ?

Nous demandons à nos élus un minimum de passion pour le site des Côtes. Ils ne comprennent pas la chance unique de cette ville. L'ASCOT ne cesse de répéter des évidences : Les Côtes de Clermont et Chanturgue forment un ensemble naturel irremplaçable, véritable « poumon vert » de l'agglomération. C'est par ailleurs un « Livre d'Histoire » grandeur nature, oppidum gaulois et camp romain admirablement conservés. Associés à la culture de la vigne, ils constituent un pôle touristique de première grandeur, qui plus est unique en France !

La France est la première destination touristique mondiale, ce qui génère chiffre d'affaires et emplois : Que Clermont-Ferrand y prenne toute sa part ! Nous avons avec les Côtes un atout supplémentaire pour notre ville, qui s'ajoute aux atouts économiques existants. Et de plus situé dans l'agglomération, et non à des kilomètres... Protégeons et valorisons notre patrimoine !

Ce dossier ressort logiquement de l'intercommunalité, donc de Clermont-Communauté. Toujours aucune réunion en vue sur ce sujet. Des études existent, elles demandent à être complétées, élargies, validées.

La défense du site considérable des Côtes de Clermont reste hélas toujours d'actualité. Nous vous convions à notre assemblée générale qui aura lieu après les élections municipales. Nous ne donnons évidemment pas de consigne de vote, mais nous avons lu pour vous et retranscrit dans ce numéro les déclarations des principaux candidats, pour ce qui concerne les Côtes de Clermont... ♣



Association pour la  
Sauvegarde des  
Côtes de Clermont  
Chanturgue

81, rue de Beaupeyras  
63100 Clermont-Ferrand

Site Internet :  
[www.multimania.com/ascot](http://www.multimania.com/ascot)

## Routage 206

Port payé - Clermont CTP

*Les Merdogniens voudraient démontrer que le lac de Sarlièves était asséché au moment de la guerre des Gaules... Il le fut toutefois en 1629 par le marquis de Strada (originaire de Bohème) seigneur de Sarlièves, Cournon, Aubières et Pérignat-les Sarlièves...*

Tirage : 1200 ex.



## SOMMAIRE

Éditorial	1
Brèves	2
Abonnement	2
Merdogne n'est pas	
Gergovie ...	3
Vercingétorix : le film	4
La question de	
Gergovie	6
Élections	7

**Chanturgue** : La date de l'appel à Riom demandé par M. Léoty n'est toujours pas connue (procédure Ville de Clermont et Domaines c/ Léoty). Les actions ultérieures qui sont prévues sont donc en attente de ce jugement que nous espérons très proche. L'occupation illégale du site a des conséquences sur l'environnement. Les chevaux en gardiennage, affamés, mangent l'écorce des arbres et arbustes, avec les conséquences irréversibles que l'on sait. Quant on pense que ce monsieur aime à se poser en défenseur de l'environnement... ♣

**Carrières** : Répondant à une question qui n'était pas posées, M. Zimmermann, premier adjoint au maire de Durtol, s'est prononcé, au cours d'une réunion officielle, pour la poursuite de la carrière après 2003 si aucun site de substitution n'était trouvé ! Depuis qu'il a découvert que le basalte ne produisait pas d'oxygène (cf. l'enquête publique), cet auvergnat d'adoption ne manque pas d'air... ♣

Assemblée générale  
Mercredi 29 mars 2001  
Salle rue Abbé Prévost à 20 h 30

Outre les rapports d'Activité, de Trésorerie, d'Orientation, nous ferons le point sur :

- ♣ Les procédures en cours
- ♣ La carrière de basalte
- ♣ Le camp de Chanturgue
- ♣ Les questions archéologiques
- ♣ Les perspectives municipales
- ♣ Et tout le reste...

*Un mot clôturera les débats...  
Un mot clôturera les débats...*

*Adhérez à l'ASCOT, et abonnez-vous à "La Chronique de l'Oppidum".*

*Pensez à renouveler votre cotisation et votre abonnement. Votre soutien nous est nécessaire...  
Permanence au local tous les jours, sauf vacances scolaires, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h.*

Bulletin d'abonnement à **"La Chronique de l'Oppidum"** - Bulletin d'adhésion à l **"ASCOT"**

A remplir ou à recopier - Tél. 04.73.31.27.75 - Fax. 04.73.36.99.07

☒ 81, rue de Beaupeyras - 63100 Clermont-Ferrand - (C.C.P. n° 2 456 - 49 S Clermont-Fd)

Nom/Prénom : .....

Adresse : .....

Souhaite adhérer à l'ASCOT et recevoir « La Chronique de l'Oppidum ». Ci-joint règlement de 100 F. Une carte d'adhérent me sera remise lors de l'Assemblée générale de printemps.

1ère adhésion

Membre bienfaiteur (150 F ou plus)

Renouvellement

Abonnement seul : 50 F

## MERDOGNE N'EST PAS GERGOVIE ... C'EST CESAR QUI LE DIT !

Pour un stratège, les données topographiques de base sont essentielles : distances, obstacles naturels, plaines, cours d'eau et voies de communication...

En ce qui concerne Gergovie, la principale place forte des Arvernes, César entre autres précisions, en donne une sur laquelle il est bon de s'arrêter.

Au chapitre 36 du livre VII du « BELLUM GALLICUM » à propos de la ville, nous pouvons lire (et cela invariablement dans tous les manuscrits étudiés à ce jour) : « **OMNES ADITUS DIFFICILES HABEBAT** » ce qui veut dire : « tous les accès qu'elle (la ville) présentait étaient difficiles » Il existait donc plusieurs entrées à cet oppidum situé sur une très haute montagne. Or comment est-ce traduit dans l'édition des Belles Lettres dès 1926 par L. CONSTANS (édition et traduction qui depuis lors font autorité en France) ? « *Une montagne fort haute et d'accès partout difficile* ».

De la part d'un bon élève de l'époque, cela aurait été senti comme une approximation élégante, mais de la part d'un universitaire, membre de l'Institut. c'est un contresens manifeste !

En effet « *aditus difficiles* » est un pluriel et non un complément de qualité au singulier, « *omnes* » signifie tous ou toutes, ce n'est pas l'adverbe de lieu « partout », quant au verbe « *habebat* » il est regrettable que le traducteur l'ait escamoté comme si c'était un outil accessoire. En fait « *habebat* » signifie que la ville avait plusieurs accès, qu'elle disposait de plusieurs accès, qu'elle était desservie par plusieurs chemins, et que toutes ces voies d'accès étaient malaisées ou pentues.

Alors on se demande bien pourquoi L. CONSTANS a pu manquer à ce point de rigueur ? A cela deux réponses :

L'une c'est qu'il y a eu peut-être 'pompage', chose hélas courante depuis le XVIème siècle (1). En effet pour ce passage nous relevons la même erreur « *une haute montagne partout de difficile d'accès* » dans une traduction de 1865 dont le général CREULY fut un des auteurs.

L'autre réponse est que cette traduction erronée à sa raison d'être dans le rideau de fumée merdogneux dont L. CONSTANS eut sa part de responsabilité. En effet, il crut bon d'ajouter en note page de droite 235 : « *Le plateau de Gergovie à 7 km au sud de Clermont-Ferrand s'élève à 744 m d'altitude, il n'est accessible qu'à l'ouest par le col des Goules.* »... Et voilà comment on barre la route à la recherche, comment au XIXème des esprits de quelque renom avaient situé Gergovie sur l'impressionnant plateau de Merdogne, qui ne disposait que d'un seul accès : Tous les chemins qui menaient à Gergovie et que César avait repérés, tous devaient se réduire à un seul ! N'en déplaise à l'éminent stratège que fut le Proconsul...

Et c'est ainsi que certains ont soutenu que César écrivait n'importe quoi ... si, si, il s'en est trouvé !

Une autre question : Aurait-ce été bien raisonnable de la part des ancêtres arvernes du 1er millénaire avant J.-C., que de choisir un oppidum sur une hauteur en cul de sac, sans issue de secours ? et en plus, **SANS EAU ?**

(1) Néanmoins de WAILLY, en 1788, traduit bien : « *une montagne dont toutes les avenues étaient difficiles* ».

Colette DOCO-ROCHEGUDE

Latiniste – chercheur à l'institut VITRUVÉ - PARIS



## VERCINGETORIX : LE FILM

Un film de Jacques Dorfmann, avec Christophe Lambert (Vercingétorix), Klaus Maria Brandauer (César), Max Von Sydow (l'archi druide), Inès Sastre (Epona), Eric Charvet (Vercassivelaunos), Pierre Henri Bonnadiou (Dumnorix)....

Inutile d'y aller par quatre chemins. Ce Vercingétorix-là est un navet intégral, un ratage à tous les niveaux. Voir un film d'une telle nullité, à la mise en scène inexistante, à la photo parfois floue plus laide que celle d'un téléfilm des années 70, aux décors de pacotille d'une incroyable prétention et d'une indéniable fausseté, aux effets spéciaux insuffisants, a de quoi rendre malade, s'il n'est pas prévenu, le plus blindé des cinéphiles.

Jacques Dorfmann, producteur à succès, s'est lancé dans la réalisation il y a quelques années. Ses deux précédents films ne brillaient pas par leur mise en scène. Mais, avec "Vercingétorix", on atteint des records: absence quasi totale de plans d'ensemble, mouvements de caméra et cadrages dignes d'un amateur non éclairé avec surabondance de très gros plans qui révèlent, autant que le manque total d'imagination et de talent chez Dorfmann, une absence réelle des moyens qu'aurait nécessité ce genre de production. Que l'on songe aux milliers de figurants recrutés dans les vieux péplums américains tels que "Ben-Hur" ou fabriqués en images de synthèse dans un film récent comme "Gladiator", les batailles de Gergovie et d'Alésia, mettant aux prises des dizaines de milliers de combattants, auraient nécessité un traitement approprié. Las, les scènes de bataille ont l'air de mettre aux prises quelques dizaines de personne. César a l'air de commander non pas dix légions mais l'effectif d'une compagnie. Même les "trucs" élémentaires de mise en scène, consistant à faire passer les figurants pour plus nombreux qu'ils ne le sont en réalité, sont oubliés.

La plupart des scènes sont d'une vulgarité et d'un grotesque insoutenable. Comme "perles" citons : l'élection de Vercingétorix comme chef des arvernes ressemblant à la nomination d'un chef de bande dans la cour de récréation d'une école élémentaire; Christophe Lambert bottant le train de l'archi druide pour ne pas éveiller les soupçons de soldats romains lesquels se révèlent être Jules César entouré de "trois" légionnaires, César qui tombe là comme un cheveu sur la soupe; les gergoviennes faisant un strip-tease pour déconcentrer les légionnaires romains !! (en réalité le découvrément des seins était un signe rituel de supplication, fait à Gergovie pour éviter le massacre comme à Avaricum)...

Le scénario est d'une telle indigence qu'on se demande comment Dorfmann a obtenu les fonds nécessaires pour financer le projet. Il est vrai que le cinéaste (?) a dû attendre de nombreuses années pour le porter à l'écran. Mais, pour notre plus grand malheur, il y est arrivé. Dorfmann s'est adjoint le concours de pas moins de trois co-scénaristes pour mener à mal cette adaptation du livre VII de "La Guerre des Gaules" dont Anne de Leseleuc, historienne. On reste donc confondu devant le total irrespect du texte de César. Il ne s'agit pas de détails, de querelles de spécialistes ou même d'options scénaristiques audacieuses consistant à combler les trous du texte césarien ; non. Il s'agit de l'invention totale d'une histoire à partir d'éléments épars récoltés dans "La Guerre des Gaules". Qu'on en juge : Vercingétorix tue son oncle Gobanitio responsable de la mort de son père Celtillus (bien que le texte dise que Vercingétorix chassa simplement de Gergovie ses opposants et qu'il ne dise rien sur la responsabilité de Gobanitio) avant le débarquement en Bretagne qui a lieu vers 54 av JC; hors, nous connaissons Gobanitio par le fait qu'il faisait parti des chefs arvernes qui ont chassé Vercingétorix de la ville de Gergovie durant l'hiver..... 53-52 !!!

Plus grave, les sièges de Gergovie et d'Alésia sont totalement escamotés : absence du combat préliminaire de cavalerie avant le siège d'Alésia et du mouvement tournant de Vercassivelaunos lors de la bataille finale. Le siège se résume à une seule bataille (alors qu'il y en eut trois en réalité)...

On ne comprend donc strictement rien à cette Guerre des Gaules refaite par le tandem Dorfmann - Leseleuc qui se croit sans aucun doute très intelligent.

La distribution, quant à elle, est un véritable sans faute : Klaus Maria Brandauer en César le plus gras de l'histoire du cinéma, Christophe Lambert en fonction de ses capacités d'acteur (c'est dire...) aussi expressif qu'une olive et crédible dans le rôle que le serait Josianne Balasko en Jeanne d'Arc, Inès Sastre mannequin espagnol sortie tout droit d'un magazine de mode dont le rôle se résume à "rouler des patins" à Lambert...

Les représentations des gaulois accumulent tous les poncifs à une époque où les recherches ont montré que ceux-ci avaient une culture aussi riche et évoluée que les grecs et les romains. Tout le long du film, on ne voit que des gaulois braillards, chevelus et hirsutes, incapables de la moindre dignité (on se rappelle ces vieux westerns hollywoodiens où les indiens étaient représentés de cette façon). On est beaucoup plus près d'Astérix que des véritables gaulois qui étaient raffinés (les nobles en tous les cas), portaient des coiffures recherchées et qui à l'époque de la conquête ne portaient plus de moustache et avaient les cheveux courts pour la plupart (comme en témoignent la statuaire et le monnayage).

Certains des chefs gaulois sont gras, comme par exemple Bonnadieu en Dumnorix (qui en fait une infecte composition), alors que les textes antiques nous précisent que les guerriers gaulois s'entraînaient quotidiennement à de nombreux exercices difficiles et variés, ce qui en faisait de véritables athlètes.

Quant aux légionnaires romains, ils sont affublés de tenues qui n'ont fait leur apparition qu'un siècle plus tard, sous Trajean...

Grandiose ineptie, "Vercingétorix" se présente finalement, tant d'un point de vue historique que cinématographique, comme un monument de vulgarité et de bêtise.

## GERGOVIE

Un des problèmes qui nous intéressent le plus à l'ASCOT est la représentation de Gergovie à l'écran. Malheureusement, on ne saura pas qui de la Gergovie officielle (Merdogne) ou réelle (les Côtes) est représentée. En effet, c'est une Gergovie fantasmagorique qui nous est montrée, aussi étrangère aux textes qu'aux sites intéressés. Bien qu'Anne de Leseleuc soit dans la lignée officielle, Merdogne est méconnaissable. Située sur un petit tertre avec en contrebas un étang (le lac de Sarlièves ?) et muni d'un *murus gallicus* jamais trouvé en pays Arverne... La représentation de l'oppidum est donc à l'image du film.

Comme Je l'ai dit plus haut, la bataille de Gergovie ne ressemble à rien et en rien à celle si minutieusement décrite par César : Pas de petit camp (ni même de grand), pas de mouvements de diversion ... du n'importe quoi ! Ce qui peut convenir au site officiel qui lui aussi ne ressemble en rien au texte de César...

**Alain Madelin  
salue Vercingétorix**  
Alors que vient de sortir le film sur *Vercingétorix*, Alain Madelin s'est rendu, samedi, sur les sites de Gergovie. Le président de Démocratie libérale a visité les deux lieux attribués, selon les historiens, à l'emplacement de la ville de Gaule où Vercingétorix a victorieusement résisté au siège de César en 52 après Jésus-Christ. Le site se situe au sud et au nord de Clermont-Ferrand, dans le Puy-de-Dôme.

**Figaro-ci, Figaro-là**  
Rubrique dirigée par Claude Jacquemart  
avec Josseline Abonneau et les services du « Figaro »  
Figaro  
30/01/2001

## « LA QUESTION DE GERGOVIE – ESSAI SUR UN PROBLÈME DE LOCALISATION »

Cet ouvrage de M. Yves TEXIER, publié aux Editions Latomus en 1999 est la version « allégée » (400 pages) d'une thèse de doctorat intitulée « Gergovie – essai historique et critique sur l'identification du site ». Celle-ci a été soutenue en novembre 1993 devant l'Université Blaise Pascal – Clermont 2.

Yves Texier est un latiniste, professeur agrégé de grammaire à l'université de Basse Goulaine (Loire Atlantique). Dans la problématique de Gergovie, il va confronter, en donnant son avis de philologue, les textes anciens (dont le principal, celui de César), aux deux sites prétendant à la localisation de la bataille.

En introduction, après un bref historique pour expliquer comment on en est arrivé à cette indécision, et un inventaire des textes anciens relatant Gergovie, il définit une procédure et un plan pour son étude.

Pour lui, un site qui prétend représenter celui de Gergovie doit remplir quatre conditions :

- ❖ Une concordance satisfaisante avec le texte de César
- ❖ Des traces d'une occupation celtique contemporaine des événements sur l'oppidum
- ❖ Des vestiges militaires du siège, à savoir deux camps et un double fossé qui les relie
- ❖ Une toponymie qui rappelle la dénomination de Gergovie

Pour cette dernière condition, sans être en soi suffisante ni d'une absolue nécessité, il précise qu'elle serait souhaitable.

A partir de là, l'ouvrage est divisé en deux parties, avec un plan en diptyque ou en miroir, l'une consacrée à « *Gergovie au sud de Clermont* », l'autre à « *Gergovie aux Côtes de Clermont* »

Dans chaque partie sont confrontés les arguments toponymiques, archéologiques et philologiques. Pour Gergovie – Merdogne, Yves Texier analyse :

- |                          |                                      |
|--------------------------|--------------------------------------|
| ❖ De Gergoye à Gergovia  | ❖ Topographie et technique militaire |
| ❖ Les ouvrages césariens | ❖ L'oppidum des arvernes             |

Quant à la seconde partie consacrée aux Côtes de Clermont, il s'attache à montrer :

- |                          |                                   |
|--------------------------|-----------------------------------|
| ❖ L'archéologie celtique | ❖ Les vestiges militaires romains |
| ❖ Le siège et l'assaut   | ❖ Retour à la toponymie           |

En conclusion, Yves Texier plaide le « *pourvoi en révision* » car il y a des raisons de douter de la localisation de Gergovie. Pour lui seule une approche pluridisciplinaire avec prépondérance à la philologie peut trancher. Ni l'archéologue, ni le toponymiste, ni le philologue ne peuvent trancher seuls.

Pour le philologue qu'est Yves Texier, le fait toponymique favorable aux sudistes n'est ni une condition suffisante, ni une condition nécessaire. Il liste les données archéologiques, les concordances topographiques et tactiques favorables au site nordiste, à savoir :

- ❖ Un alignement grand camp, petit camp, oppidum
- ❖ Une diversion à droite de la chaîne de collines

Il plaide pour « *l'urgence, (qui) au demeurant, pourrait être l'évaluation des structures apparentes du puy de Chanturgue* », et il prend finalement position : « *C'est pourquoi, prenant notre part à l'arbitrage et passant outre à telle et telle réserve, nous nous prononcerions pour les Côtes de Clermont* ».

Enfin, il termine en souhaitant que les recherches se poursuivent collectivement et que les fouilles reprennent afin d'établir la paix entre les esprits.

## ÉLECTIONS - DEMANDEZ LE PROGRAMME !

Nous avons sollicité les candidats aux élections municipales de l'agglomération clermontoise sur la question des Côtes de Clermont et sur le classement du camp romain de Chanturgue. Les réponses ou les professions de foi sont diverses, tant par leur contenu que par leur longueur. Nous transcrivons ici les principaux extraits des positions des candidats.

A Clermont-Ferrand, 7 listes sont en compétition. Le maire actuel de Clermont-Ferrand, Serge GODARD, candidat à sa propre succession, nous répond : *« Depuis longtemps la position de la municipalité est en faveur du classement du camp romain. Je vous assure de notre engagement. »*

M. FANGET (liste « Dynamique et Solidaire »), nous a écrit : *« Nous voulons mettre en valeur le patrimoine archéologique de la zone, rendre accessible au public l'oppidum gaulois et le camp romain voire un certain nombre de constructions anciennes qui devront faire l'objet de fouilles. Il faudra aménager le site pour les visites et la promenade, baliser des sentiers de randonnées. L'exploitation de la carrière (...) s'arrêtera à la fin de cette concession. Des projets plus importants sur le site se feront en concertation avec les propriétaires privés car nous n'envisageons pas d'expropriation. Par contre, nous demanderons à ces propriétaires, pour de nombreuses raisons y compris des raisons de sécurité, d'assurer le nettoyage et l'entretien de leurs parcelles. »*

La liste « Union pour le Renouveau de Clermont-Ferrand » conduite par Paule OUDOT se prononce dans les termes suivants : *« Comme vous nous partageons la volonté de protection du site par la demande expresse de l'inscription à l'I.S.M.H. ; mais ce classement ne suffit sans doute pas. Nous sommes de même favorables à une mise en valeur du site par la mise en place de chemins piétonniers et balisés sur l'ensemble des Côtes de Clermont, ainsi que le débroussaillage de certains secteurs qui permettrait, sans aucun doute, de découvrir l'ampleur exacte du site. Nous souhaitons donner les moyens nécessaires à celles et à ceux qui travaillent depuis longtemps sur la valorisation du secteur. D'autre part nous pensons que l'urbanisation des Côtes doit maintenant cesser. (...) C'est pour cette raison que nous sommes opposés à l'urbanisation de la Z.A.C. de Trémonteix et favorables à la création, dans ce secteur, de jardins familiaux. Enfin nous interviendrons pour le respect des dates de fin d'activité de la carrière de basalte située sur les Côtes. »*

Quant à Claudine LAFAYE (liste « Clermont-Fd Autrement ») elle nous écrit : *« Je vous apporte mon soutien le plus total. Nos raisons de combattre l'atteinte majeure actuellement portée au site des Côtes de Clermont sont multiples : C'est très certainement le plus beau belvédère de toute la région clermontoise et le plus facile d'accès... C'est un poumon naturel pour les environs de Clermont. (...) Les microclimats et la végétation de ses pentes présentent des intérêts majeurs (...) Il faut qu'aujourd'hui s'arrête définitivement et partout le grignotage de cette merveilleuse couronne du site clermontois, à laquelle Chateaubriand a donné ses lettres de noblesse. (...) L'atteinte au site est beaucoup plus ample et grave qu'il n'y paraît. (...) Un des autres intérêts majeurs de la sauvegarde sera de donner les meilleures conditions de résurrection aux vignobles jadis célèbres de Chanturgue, toujours promises mais guère entreprises. (...) Enfin vient l'intérêt historique et archéologique majeur de la zone, mis en relief au cours du dernier demi-siècle par la lutte inlassable de Paul EYCHART. (...) Car l'élément essentiel de la défense des Côtes, c'est ceci : la richesse incomparablement plus grande par rapport à Gergovie des fondations, fossés, chaussées, murs, pierres sculptées, colonnes et objets retrouvés en grand nombre. »*

Nous terminons Clermont-Ferrand par la liste « 100 % à gauche » d'Alain LAFFONT qui comporte un paragraphe conséquent aux Côtes de Clermont : *« La mise en valeur du patrimoine. Depuis 20 ans la mise en valeur des « Côtes de Clermont » est l'Arlésienne des programmes des municipalités successives. Nous proposons d'accorder les actes aux paroles ! Les Côtes de Clermont constituent un patrimoine historique et naturel, unique au cœur d'une grande métropole régionale ; c'est un espace d'utilité publique. C'est pourquoi il convient de réaliser une réserve archéologique sur les principales zones identifiées et particulièrement le plateau de Chanturgue. La mise en valeur du patrimoine historique doit s'inscrire dans une dynamique de tourisme culturel, en lien avec ce qui se met en œuvre actuellement au Puy-de-Dôme. Un partenariat doit se développer avec les*

*associations les plus à même, chacune sur son registre, d'œuvrer à la mise en valeur de cet espace : ASCOT, Chamina, Conservatoire des Espaces et Paysages. La municipalité interviendra auprès des services de l'Etat (DRAC) et de l'Université, afin que la recherche archéologique y soit développée. »*

A Blanzat, la liste du maire sortant, Louis DEGEMARD, mentionne dans son programme, au chapitre « *ESPACE RURAL : Des opérations indispensables* » : « *Créer une ZAD qui permettra d'acquérir les terrains sur l'oppidum gaulois de Blanzat, afin de protéger un site archéologique exceptionnel (en concertation avec l'ASCOT).* » Il répond par ailleurs à notre lettre : « *Le site est en grande partie sur le territoire de la commune de Blanzat, et je demande avec insistance depuis des années à la Communauté d'Agglomération de prendre en compte cette richesse historique (...) Nous espérons et ferons en sorte que des actions concrètes s'engagent.* »

Toujours à Blanzat, la liste conduite par Jacques PRIVAL mentionne dans son programme : « *Notre commune, qui a toujours soutenu les efforts de l'ASCOT pour la défense des Côtes de Clermont, doit soutenir le projet en cours au niveau de la communauté d'agglomération. La reconnaissance de ce site très riche doit permettre de prendre en compte : Ses richesses archéologiques / L'évolution de l'agriculture et sa pérennisation / Les aspects paysagers et écologiques et la vigne sur certains espaces.* »

Frédéric CHOMILIER à Blanzat (liste « *Le Vrai Changement à Blanzat* ») nous répond : « *Le patrimoine historique de ces lieux est incontestable. Il doit être évidemment protégé mais aussi valorisé et mieux connu. (...) Le camp romain de Chanturgue doit être classé, la carrière ne doit pas s'étendre et s'arrêter enfin. Pourquoi ne pas envisager à Blanzat, la création d'un musée archéologique et de permettre par ailleurs des visites touristiques lorsque les conditions seraient réunies, en concertation avec nos voisins ?* »

A Nohanent, le maire sortant M. LABRANDINE, a répondu à notre lettre : « *Les questions d'aménagement de l'ensemble du plateau des Côtes seront dans l'avenir envisagées au niveau de l'agglomération et notamment de Clermont-Communauté. Au titre des fonctions que j'occuperai en représentation de la commune de Nohanent, je m'engage à tout mettre en oeuvre pour que la réalité archéologique soit prise en considération dans les projets d'aménagement futurs. Le classement du camp romain de Chanturgue me paraît aller dans ce sens et je m'engage à ce titre à suivre totalement le maire de Clermont-Ferrand, commune sur laquelle se trouve la colline de Chanturgue. Au titre de maire de Nohanent, je mettrai également tout en oeuvre pour que les projets d'aménagement globaux avancent dans les meilleures conditions, ce qui a toujours guidé notre action jusque là.* »

A Durtol personne ne nous a encore répondu à l'heure où nous mettons sous presse...

Nous ne doutons pas de la sincérité des candidats sur le sujet des Côtes de Clermont. La situation a évolué depuis ces dernières années, mais beaucoup trop lentement à notre goût. Encore faudra-t-il que ces intentions soient suivies d'effet, quel que soit le vainqueur. La population attend de ses édiles des idées, des projets et des réalisations à la hauteur de leur vision d'une agglomération au 21<sup>ème</sup> siècle. La mise en valeur des Côtes de Clermont-Chanturgue doit être un de ces projets forts pour l'image de notre ville et le bien-être de ses habitants.



Pour le Centenaire de la loi de 1901 sur les associations,  
L'ASCOT sera présente le 19/05/2001 au gymnase Jean Prat  
Une visite sera programmée ce jour là...